



LA DERNIERE LIGNE DROITE

Par Jean-Yves Bourriau
Président
de Bretagne Réunie

PRÉSIDENTIELLES

Notre comité de rédaction a jugé le moment suffisamment crucial pour éditer ce numéro 62 (initialement prévu en mai) avant le premier tour des élections présidentielles.

Nous avons voulu en effet vous faire part des informations dont nous disposons pour la dernière ligne droite de cet événement, non seulement décisif pour notre pays, mais aussi pour la cause que nous défendons qui est la réunification des cinq départements bretons.

Nous souhaitons apporter à nos lecteurs d'abord un processus de réflexion sur la position des candidats — c'est-à-dire celles ou ceux qui se sont déjà exprimés sur cette question ou bien encore les intentions annoncées mais non encore exprimées par les autres — pour permettre ensuite à chacune et chacun d'entre vous de faire un choix raisonné. Notre association dispose d'une expérience commencée il y a quelques décennies et qui se perpétue encore aujourd'hui, ce qui prouve s'il en était besoin, son utilité et sa raison d'être. Plus récemment nous avons entrepris une double démarche.

La première a été de nous adresser au président de la République, à son Premier ministre et au ministre de l'Intérieur pour qu'ils autorisent, par une consultation populaire, les habitants de la Loire-Atlantique à se prononcer sur la réunification.

Nous en avons longuement parlé lors de notre Assemblée générale pour ne pas y revenir ici. Sauf de rappeler que si les deux premières personnalités se sont défaussées (c'est le mot qu'il convient d'employer) sur la troisième, c'est-à-dire le ministre de l'Intérieur. Ce dernier n'a jamais personnellement répondu à notre proposition.

La seconde démarche a consisté à remettre aux principaux candidats à

l'élection présidentielle un dossier dans lequel nous leur demandons de se prononcer sur la réunification. Au-delà d'opinions divergentes mais légitimes, c'est donc bien, en réalité, notre conception de la République et le devenir de la démocratie qui est en jeu. Ne pas répondre à l'essentiel de notre questionnaire — ou y répondre par une formule alambiquée — est grave. Il est donc temps, grand temps de dire ce que nous savons, de mettre les cartes entre les mains de nos adhérents, en particulier et de nos lecteurs, en général. Il ne faut pas qu'on puisse dire demain "qu'on ne savait pas", "qu'on n'avait pas été prévenu" ou "qu'on n'avait jamais été informé".

● Monsieur François BAYROU nous a déclaré, dès janvier 2007 à QUIMPER, qu'il était favorable à la réunification de la BRETAGNE, comme de la NORMANDIE, après consultation des populations concernées.

● Madame Dominique VOYNET s'est prononcée de façon claire au mois de février à NANTES, en faveur également de la réunification.

● Nous avons reçu aussi le soutien à cette question de Monsieur Olivier BESANCENOT et de Monsieur José BOVÉ (lire p. 5).

● Madame Marie-Georges BUFFET ne nous pas encore fait part de sa réponse.

● On nous a informé que Madame Ségolène ROYAL répondrait à notre dossier, mais à la date de bouclage de ce numéro, nous n'avons toujours rien reçu...

● Quant à Monsieur Nicolas SARKOZY, nous attendons également sa réponse...

Voici les toutes dernières informations dont nous disposons avant d'emprunter la ligne droite qui conduit aux urnes.

Il appartient donc à chacun d'en tirer les conclusions qui s'imposent et de faire en toute indépendance le bon choix...

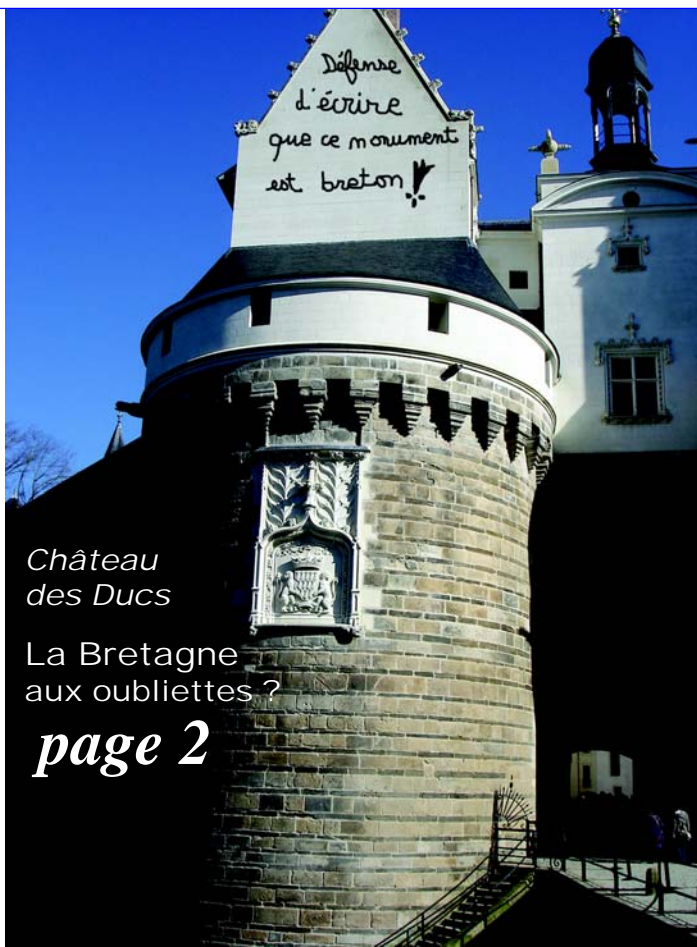
JYB

L'INAUGURATION du Château

renové, le 8 février 2007, a fait accourir de nombreux militants de Bretagne Réunie pour distribuer nos tracts réclamant la réunification de la Bretagne et soulignant l'absurdité d'un château des ducs de Bretagne qui ne serait plus en Bretagne ??

Au même moment, Ouest-France proposait aux visiteurs du Château de donner leur avis. Résultat éloquent, comme le relate notre témoin, suivant en cela une majorité d'internautes. Mais le dit quotidien a bien vite refermé la page... (voir Haro! p. 8).

Le député-maire de Nantes justifie sa position habituelle dans sa réponse à Bretagne Réunie, qui lui avait fait part de ses réserves et de sa vigilance quant à l'utilisation de ce monument qui constitue le patrimoine de tous les Bretons.



Château des Ducs

La Bretagne aux oubliettes ?

page 2



Le parti-pris d'un musée nanto-nantais pour cette enceinte fait avorter tout un passé

UN CHÂTEAU FORT OUBLIEUX

Nantes. Après quinze années de travaux et une fermeture complète de trois ans, la réouverture du château des ducs de Bretagne le présente en tant que «breton» à l'entrée... mais le sujet se déplace vite en sujétion (V. aussi en dernière page).

L'opinion d'un visiteur

Une seule salle avant 1477 !

Comme des milliers de Nantais, j'ai déjà eu le bonheur de visiter le Château des Ducs de Bretagne que certains veulent dénommer « Château de Nantes »!

Comme eux, je suis resté admiratif pour l'effort de rénovation et d'accessibilité, avec le tour des remparts et les différents ponts d'accès. Oui, cela nous change du château en perpétuel chantier avec ses musées poussiéreux. Les salles sont magnifiquement mises en valeur et la nuit, l'éclairage donne une dimension presque féerique.

Alors pourquoi ce véritable plaisir est-il teinté d'une immense déception, voir d'une pointe de colère ?

La plaquette d'information nous promettait un parcours en deux ensembles : Nantes, de la cité portuaire antique à la Révolution française et Nantes, de la Révolution française à nos jours. Au total, 32 salles à découvrir.

Or avant 1477, il n'y a qu'une salle, après, les 31 autres! Curieuse chronologie de l'Histoire. Tout semble conçu dans ce musée pour occulter ou «noyer» sous d'autres considérations le passé (et le présent) breton de Nantes.

L'histoire qui nous est présentée commence sous Anne de Bretagne et plus singulièrement à son mariage avec Charles VIII; c'est-à-dire à l'annexion d'un royaume par un autre. Avant, rien ou si peu. Ainsi dans les salles où la référence avec des éléments d'identification bretonne apparaît, c'est aussitôt pour démontrer que Nantes est une ville ouverte aux régions voisines, ouverte au monde. Comme si le fait d'être « ouvert » aux autres cultures et aux autres histoires était antinomique avec la revendication d'une singularité historique, culturelle ou politique.

L'aspect breton est ainsi nié ou négligé. Dans une salle, la présentation d'un gilet breton aurait pu être choisi avec plus de rigueur historique: il s'agit visiblement d'un habit bigouden.

Dans une autre salle, on nous dit que sur le port, on parle « beaucoup de langues : l'irlandais, le hollandais »... mais sûrement pas le breton ! D'ailleurs (et je précise que je ne parle pas le breton), des

audio-guides étaient prévus dans cette langue, mais on m'a dit que pour un problème budgétaire, ils ne seraient pas installés.

Créationisme régional

Cette vision décentrée se retrouve dans la carte satellite figurant sur la plaquette pour illustrer la 2^e séquence « Fille du fleuve et de l'Océan ». On y voit largement l'estuaire, la Vendée et l'île de Noirmoutier; mais pas La Baule et encore moins le Croisic ou l'estuaire de la Vilaine.

Il s'agit, face à cette présentation historique, d'une tentative de réécrire l'histoire à des fins partisans. Voir par exemple M. Auxiette, qui considère que le Château des Ducs de Bretagne est le dernier des Châteaux de la Loire ! Géographiquement peut-être, mais aucunement historiquement.

Faut-il y voir une conception « officielle »

de la Municipalité dans l'usage qu'elle fait du musée du Château des Ducs de Bretagne ? Je le crains, quand *Ouest-France* reprend dans son édition spéciale du 6 février 2007 les propos de Didier Guivac'h (membre du comité scientifique) : « *Nous avons refusé «la mémoire officielle bretonne» en traitant objectivement le rapport ambivalent de Nantes et de la Bretagne. Les prolétaires bretons de Chantenay étaient astreints aux emplois les plus durs. Et ces bretonnants étaient considérés comme des étrangers.* »

En d'autres lieux et pour d'autres époques, le terme qui viendrait à l'esprit face à cette tentative de ré-écriture pourrait être qualifié de révisionniste. Mais le mot me semble trop fort et inapproprié.

Je préférerais celui de *créationisme régional*. Ainsi, comme le préconisent les antidarwinistes (pour qui le monde aurait été

J.-M. Ayrault utilise toujours le même calibre...

Nantes, le 2 avril 2007

Monsieur le Président

C'est avec la meilleure attention que j'ai pris connaissance du courrier que vous m'avez remis lors de l'inauguration du Château des Ducs de Bretagne, me faisant part de votre inquiétude quant à l'usage qui sera fait de ce monument. J'ai pris bonne note de vos observations.

La restauration du château a permis, comme vous le soulignez, de redécouvrir un joyau du patrimoine nantais, et c'est bien là sa destination première : permettre à tous les Nantais de se réapproprier leur histoire. En effet, loin de retrancher la seule origine bretonne de notre Cité, ce monument, qui appartient à la ville depuis 1915, redonne une dimension plus globale à Nantes, en la plaçant au cœur du Grand Ouest.

L'origine bretonne de Nantes n'est ni occultée, ni majorée. la vocation première du château et de son musée est de redonner à Nantes sa vraie dimension, à savoir celle d'une métropole du Grand Ouest, au cœur des Pays de laloire, mais aussi celle d'une grande ville au niveau national et européen.

Ce château doit avant tout être le château de tous les Nantais et le reflet d'une histoire longue et complexe. Il a vocation à rappeler à la fois l'appartenance historique à la Bretagne mais aussi l'attachement indéfectible de la ville à sa dimension ligérienne.

A la fois château de Bretagne et château sur la Loire, il est le reflet d'une dualité et d'une complexité inhérentes à Nantes, à la fois ville d'estuaire et proche de l'Océan. Ne lui accorder qu'une dimension bretonne ne serait pas rendre hommage à l'histoire de notre Cité qui s'est construite par-delà cette appartenance. L'un des objectifs a été de respecter l'histoire bretonne tout en rappelant le passé nantais dans sa globalité.

C'est pourquoi je ne partage pas votre inquiétude sur «l'image brouillée» de Nantes car le château permet, au contraire, à la ville de redécouvrir son histoire et ses racines, sans en occulter aucune.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président...

créé par un Dieu il y a 6 000 ans et en six jours), Nantes ne serait apparue réellement qu'à la naissance d'Anne de Bretagne, occultant ainsi 15 siècles d'histoire. Apparemment pour certains, Nantes n'est Nantes que depuis qu'elle est française. Sans vouloir faire preuve de nationalisme imbécile, je crois qu'il faut savoir d'où l'on vient pour se projeter dans l'avenir et comprendre le présent.

J'espère sincèrement que ces erreurs (involontaires, je le souhaite) soient corrigées et que Nantes et sa région apparaissent ainsi que la réalité culturelle et économique le dessine tous les jours : une métropole européenne ancrée dans son territoire et son histoire bretons et forte de ses racines, une ville ouverte au monde et aux autres.

Bernard Burneleau

À SUIVRE DE PRÈS : LES LÉGISLATIVES

Bretagne Réunie en campagne

Le travail amorcé avec l'interpellation des candidats aux élections présidentielles commence à porter ses fruits.

Des candidats nous ont répondu favorablement et nous avons pu profiter de cette démarche pour intervenir par voie : de tracts dans les meetings, d'affiches dans les rues et par le biais de la presse dans la campagne électorale (voir l'édito et les réponses des candidats).

Les élections législatives doivent être l'occasion de démultiplier cette démarche auprès de tous les candidats dans chaque circonscription.

Un dossier préparé par la Commission permanente à destination des candidats est à la disposition de tous les Comités locaux et de tous les adhérents.

Cette remise de dossier est l'occasion d'organiser un rendez-vous avec le candidat ou un de ses collaborateurs pour exposer notre revendications et pour expliquer le poids électoral d'un soutien des 2/3 des Bretons. Cette prise de rendez-vous peut se faire avant la fin des élections présidentielles.

Les réunions publiques des candidats pourront également être l'endroit pour développer notre argumentaire par biais de tracts ou en interpellant directement le candidat.

Un tract personnalisé par parti politique est en cours d'élaboration.

Enfin chaque comité local pourra organiser à la mi-mai une première conférence de presse pour présenter la démarche et une seconde conférence de presse début juin pour indiquer les réponses des candidats et les médiatiser auprès des électeurs.

La mobilisation de chacun est nécessaire à la diffusion de nos idées et à la réalisation de la réunification de la Bretagne.

Pour la coordination des actions et la remontée des informations, vous pouvez : soit vous adresser directement à votre comité local ;

- soit, pour B4 à carcadio@orange.fr ou au 06 24 93 61 34
- soit, pour la Loire-Atlantique: bretagnereunie44@free.fr ou au 06 32 10 86 07

HOMO NOVUS LIGERICUS

A l'occasion de la sortie de son opuscule, publié chez Coiffard, Jacques Auxiette expose son opposition à la réunification de la Bretagne dans les colonnes de *Ouest-France* (1). Il met en doute le concept d'identité, en ajoutant : « Qu'est-ce que l'identité bretonne, l'identité vendéenne, l'identité irlandaise ?... ».

Le négationnisme culturel est le fond de commerce de la Région « Pays-de-la-Loire ». Cependant, citoyens du monde, nous sommes aussi Français et Bretons. Ce « cocktail identitaire », c'est ce qui nous a construit et a fait qu'un jour nous sommes devenus des adultes debout, responsables et ouverts à l'autre.

Paris est une ville cosmopolite, tout comme Nantes. Cependant, doit-on nier que ces villes soient françaises, européennes — et bretonne pour ce qui est de Nantes ? Si ce problème identitaire était anecdotique, alors pourquoi M. Auxiette s'évertuerait-il, à grand renforts d'impôts (la T.I.P.P. est très pratique en ce moment), à essayer d'imposer à la population une nouvelle identité, celle, en l'espèce, des « Pays-de-la-Loire » ?

Levi-Strauss a écrit : « Il n'y a, il ne peut y avoir, une civilisation mondiale au sens

absolu que l'on donne souvent à ce terme, puisque la civilisation implique la coexistence de cultures offrant entre elles le maximum de diversité, et consiste même en cette coexistence. La civilisation mondiale ne saurait être autre chose que la coalition, à l'échelle mondiale, de cultures préservant chacune son originalité » (2).



Cette région artificielle (créée depuis seulement 1/2 siècle) a une existence administrative. Cependant, l'élargissement insidieux de ses prérogatives vers la sphère culturelle n'est pas anodin et encore moins acceptable, car il vise à l'éradication de la culture bretonne en Loire-Atlantique. Ces méthodes ne semblent pas correspondre à l'idéal démocratique...

Si, par malheur, il vous arrivait de lire son livre, nous vous conseillons l'adresse suivante :

<http://www.ligeriose.blogspot.com>. Un « marque-page immunisant » vous y attend...

Y.G.

1) - AUXIETTE (J.), *Ouest-France*, éd. Nantes, vendredi 16 février 2007.

2) - LEVI-STRAUSS (C.), *Race et histoire* (Unesco).



Assemblée générale
extraordinaire de Bretagne
Réunie, le 10 février 2007
à Nantes

Modification des Statuts (en gras les ajouts validés lors de l'AGE). Après amendements et vote, adoption à l'unanimité moins trois abstentions, de l'article 1 ainsi rédigé :

Art. 1 : «Fondée en 1980, l'association **BRETAGNE RÉUNIE – Comité pour l'unité administrative de la Bretagne**, régie par la loi de 1901, se donne comme but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

»**Elle entend lutter pour la défense et la promotion du patrimoine de la Loire-Atlantique.**

»**Elle entend également lutter, par toutes voies de droit, contre les discriminations et autres dommages subis par les habitants des départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan, du fait du découpage actuel des régions administratives.**

»**Le président est autorisé à ester en justice au nom de l'association.**

»L'association se définit comme démocratique et agissant pour et dans le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Son siège est fixé à Nantes.»

Assemblée générale
ordinaire de Bretagne
Réunie, le 10 février 2007
à Nantes

Le président Jean Yves Bourriau accueille les participants et lit la lettre de C. Guyonvarc'h. Puis viennent les rapports moraux, d'activité et comptable.

Débat sur les rapports.

Sur la proposition d'augmenter la cotisation

JY Bourriau souligne l'importance de l'indépendance financière actuelle et y tient par nécessité. Pour maintenir le niveau d'auto-financement, il y a le recours aux encarts publicitaires envisagé dès 2007. Il faut faire face à des manifestations communes avec d'autres organisations (ICB, CCB)...

Le Président propose en AG, après avoir consulté la CP, d'augmenter la cotisation de 20 euros à 24 euros.

Lors du débat certains expriment leur opposition surtout pour les faibles revenus. Il est garanti de maintenir une cotisation jeunes et chômeurs à 5 euros. Il est expliqué que le montant de 24 est choisi parce qu'il est divisible par 12.

E. Granville propose une cotisation d'ap-

pel pour les nouveaux adhérents, par exemple 15 euros. Alain Le Gal rappelle que le souci est de réussir et d'élargir l'audience de Bretagne Réunie... donc 24 euros paraît judicieux pour diffuser nos idées. Alain Grand Guillot est opposé aux fractionnements des cotisations, car cela est très difficile à gérer, d'autre part la visibilité de l'action de Bretagne Réunie est le premier garant de l'augmentation des membres. Yannick Cocher mentionne que la cotisation à 5 euros étend la cotisation à 20 euros l'année suivante. Yves Lainé suggère une cotisation d'appel à 12 euros en milieu d'année. Thierry Jolivet remémore le prélèvement automatique en dépit des frais générés pour la gestion.

Il est mis au vote les sommes suivantes ; 5 €pour les étudiants et chômeurs, 12 €cotisation d'appel, 24 €pour les cotisations individuelles, 35 €pour les associations.

Contre : 6 – Abstention : 19 – Pour : très large majorité.

Sur les activités de communication

Plusieurs communiqués suite à la dernière AGO de BR, pour l'annonce de notre participation à la manifestation de Rennes; 50 000 exemplaires diffusés du journal posant les problèmes de la Bretagne, en juillet 2006 attention attirée pour les élections municipales de 2008; AG de «Breton du Monde»; septembre 2006 opération « Pays de Retz », le CG 44 félicite Bretagne Réunie; 10 octobre 2006 lettre de BR à la Commission Mixte CR Bzh/CG 44; 15 décembre adresse à F Goulard (ministre UMP); le 30, victoire des vigneron du Pays Nantais en justice et couverture médiatique ...

Campagnes électorales : interpellation de François Bayrou le 17 janvier 2007 qui répond favorablement à notre cause; le 22, envois des questions aux candidats à la Chambre d'Agriculture concernant la réunification; le 29 remise du dossier à Dominique Voynet; poursuite des contacts et envois (Le Drian pour M^{me} Royal, Hortefeux pour M. Sarkozy...)

Les élections législatives

Henri Bideau, pour le Comité de Rennes, interpelle l'AG concernant les partis à contacter au sujet de la réunification. Emile Granville rappelle que le FN, le MNR et LO n'ont pas été sollicités. JY Bourriau a consulté la CP à cet égard, les extrêmes ? Le Conseil Constitutionnel habilite les candidats.

Jean Cevaer : «les extrêmes sont à rejeter car nationalistes et jacobins»; A Grand Guillot ; «rechercher le soutien des partis favorables serait plus simple en s'appuyant d'abord sur les pro-européens et économiserait l'espace que nous accorde les médias». Didier Guinlé demande que Bayrou signe ses promesses. Yves Lainé relate la rencontre de Quimper et le ques-

tionnaire remis à cette occasion pour lequel nous attendons la réponse.

Michel François écarterait les partis extrêmes (FN, MNR, PT, LO). Emile Granville rappelle l'art 1 de nos statuts qui est sans équivoque.

JY Bourriau maintient la ligne actuelle, pas d'extrêmes, pas de soutien, chaque comité local est invité à trier les pro et les anti réunification. Patrick Pellen précise que les rencontres avec les candidats sur les circonscriptions législatives va donc sélectionner ceux qui ont une chance d'être élu. Il est convenu donc :

- accord pour la réunification sur la profession de foi des candidats
- s'assurer que Sarkozy et Royal ont eu en main un dossier comme Bayrou et Voynet
- que ce soit le terme de réunification qui soit employé et non redécoupage
- les partis politiques respectent-ils les limites territoriales de la Bretagne ?

Points divers

Le Président Jean-Yves Bourriau lit la lettre de JY Le Drian du 9 février qui aborde les points de collaboration entre le CG 44 et le CR BZH, rappel de la lettre de C Guyonvarc'h qui évoque la prochaine réunion de la Commission Mixte en février/mars.

Yves Lainé intervient pour rappeler l'historique et le recours « en manquement » auprès de l'Europe, faisant suite à la participation de ICB, CCB, BR au Forum des droits de l'Homme à Nantes en 2004. Un document de 100 pages a été dressé, et il demande que BR mandate un membre et soit co-plaignant. Le vote est unanime (abstention : 1 voix).

Concernant le Mondial de Rugby, A. Grand Guillot souligne l'importance de la manifestation avec la présence de pays anglo-saxons et celtes sur Nantes, occasion exceptionnelle pour communiquer internationalement mais aussi à l'échelle de l'Europe, il faut donc s'en occuper tout de suite. Jean-Paul Touzalin appuie la proposition et annonce qu'il a des contacts avec le Pays de Galles.

Le Courrier de l'Unité

Bulletin périodique de BRETAGNE RÉUNIE

Association «loi de 1901»

enregistrée sous le n° 0442011839.

Directeur de la publication :

Jean-Yves Bourriau

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction :

Gilbert Deshayes,

Thierry Jolivet, Romuald Renaud,

Herve Rincel, Jean-Paul Touzalin

Tirage 1 500 exemplaires

ISSN: 0756-0044

Le message de José Bové

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de regretter de n'avoir eu le temps d'un échange direct lors de ma venue à Nantes le 29 mars dernier. M. Jean-Jacques Boislaroussie m'a fait part de l'entretien que vous avez eu et m'a remis votre dossier relatif à la réunification de la Bretagne.

Comme vous le soulignez vous-même dans ce dossier, il appartient aux habitants des cinq départements bretons — Côtes-d'Armor, Finistère, Ile-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique — de se prononcer démocratiquement sur la réunification administrative de la Bretagne.

L'organisation d'une consultation référendaire, le même jour dans les cinq départements, me semble la meilleure voie pour qu'à l'issue d'un débat démocratique, le peuple de Bretagne décide de son appartenance régionale. Je m'engage à favoriser une telle consultation et à en respecter le choix majoritaire. Pour ma part, je partage le sentiment qu'il est plus que temps de fanner la paren-

thèse de Vichy en permettant aux femmes et aux hommes de Loire-Atlantique de choisir de vivre administrativement dans une nouvelle région Bretagne enfin réunifiée.

Je suis profondément attaché au respect des identités linguistiques et culturelles. Cela passe par la reconnaissance pleine et entière des langues minoritaires dont l'enseignement doit être intégré à l'Éducation nationale et par le développement, par le service public audiovisuel, d'informations et d'émissions dans chacune des langues aujourd'hui minoritaires. Je sais qu'en Bretagne les écoles Diwan demandent depuis longtemps leur intégration dans l'éducation publique. Je soutiens cette demande.

A ce jour, vous le savez, la France n'a toujours pas ratifié l'intégralité de la Charte internationale des droits de l'enfant, les gouvernements successifs refusant de reconnaître aux enfants de France le droit à l'enseignement dans leur langue d'origine. La ratification de cette Charte est aussi pour moi une priorité. Je m'y engage.

Très cordialement

José Bové

(Télétransmission du 9 avril 2007)

Jean Cevaer, en tant que membre de l'ICB, annonce des coopérations CCB, ICB, CREDIB; ...Produit en Bretagne et l'emploi salarié au CG 44 en 2007/2008 adéquat. Il ya aussi un projet de manifestation avec la Catalogne.

Une remarque que les Guides touristiques étrangers de Michelin et IGN goment la Loire-Atlantique.

Le Président souligne l'importance de la Semaine Bretonne, le 23 septembre 2007, avec défilé aux Champs-Élysées de 71 *bagadoù*. Il faut que Bretagne réunie soit visible, si le CR de Bretagne annonce un séjour de 4 jours à Paris, sans nommer la Loire-Atlantique. Michel François rappelle la lettre de C Guyonvarc'h qui mentionne la présence de la Loire-Atlantique.

Le Comité du Vignoble breton intervient pour souligner l'importance de rendre visible lors des élections les conséquences de la réunification en découpant l'ouest de la France en 4 régions visibles.

M Chesneau (Pt du Comité des Vins) intervient pour faire l'historique de l'affaire « Gwin Gwen » qui commença par un procès verbal de la « Répression des fraudes » et se termina par un abandon des poursuites le 30/12/2006, cette affaire eut une couverture nationale de la part des médias.

Vote de la nouvelle CP (12 titulaires et 4 suppléants)

JY. Bourriau, S. Briand, G. Deshayes, PY. Le Rhun, Ph. Renaud, J. Bonnet, X. Burban, J Chotard, M François, H. Rincel, Th. Jolivet, JP. Touzalin, Y. Ollivier, A. Grand Guillot, E. Granville, M Chauvin.

Les services de Sarkozy ont d'autres exigences...

Ministère de l'Intérieur
et de l'Aménagement du territoire
CAB/BDC/AR/W 2655-2/ALM
Paris, le 12 **MAR. 2007**

Monsieur le Président,
Vous aviez appelé mon attention sur votre souhait de voir le département de la Loire-Atlantique rattaché à la région Bretagne. J'ai réservé un examen attentif à votre correspondance qui appelle de ma part les observations suivantes au vu de la réglementation en vigueur.

La modification des limites territoriales des régions est réalisée par la loi après consultation des conseils régionaux et des conseils généraux intéressés. Elle peut également être demandée par les conseils régionaux et les conseils généraux concernés dans les conditions définies par l'article L. A122-1 du code général des collectivités territoriales.

Dans le cas que vous évoquez, les avis par délibération des deux conseils régionaux concernés ainsi que des quatre conseils généraux de la région Bretagne et des cinq conseils généraux de la région Pays de la Loire sont requis.

Par ailleurs, une telle modification qui aurait d'importantes conséquences économiques, sociales et démographiques devrait donner lieu à une large concertation préalable.

Tels sont les éléments qu'il me paraît utile de porter à votre connaissance.

Par ailleurs, comme vous le souhaitiez, j'ai transmis une copie de votre courrier à M. Nicolas SARKOZY, Ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire.

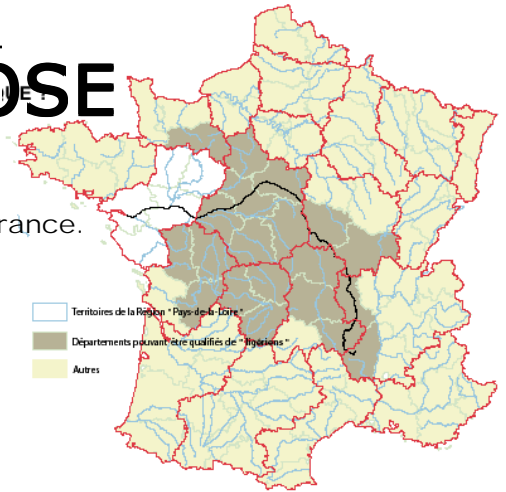
Je vous prie d'agréer....

Brice HORTEFEUX



LE DOSSIER LIGÉRIOSE

Voici le corps du document transmis aux médias lors de notre action terminale du 3 février. Le dossier complet intègre les cartes du département et de France.



LIGÉRIEN : UNE IDENTITÉ ?

« Ligérien » est un terme qualifiant un espace géographique, un bassin fluvial, qui constitue une réalité physique sans connotation territoriale précise.

Cet espace géographique se répartit en effet entre plusieurs territoires régionaux, de l'Auvergne à la Bretagne, en passant par le Berry, l'Orléanais, la Touraine...

Les habitants de ces régions peuvent être qualifiés de « Ligériens » à la seule condition de résider sur le bassin versant de la Loire ou de ses affluents. Des « Ligériens » vivent le long des 1 020 km du cours de la Loire et de ses affluents, sur toute la superficie du bassin versant de la Loire, soit presque un tiers du territoire national.

Il y a donc des Auvergnats ligériens, des Berrichons ligériens, des Bretons ligériens...

Aristide Briand, natif de Nantes, pionnier de l'idée européenne et prix Nobel de la Paix en 1926, se disait « Breton de la Loire ». Il se référait à un authentique territoire régional, la Bretagne, tout en précisant de quelle partie de cette région il était originaire.

Qualifier une population de « ligérienne » ne permet pas de la localiser sur la carte du vaste bassin versant de la Loire. Cette localisation nécessite de préciser soit la région d'appartenance d'origine historique (Touraine, Anjou, Berry...), soit l'espace administratif (département, région administrative) ou encore l'espace urbanisé (Orléans, Bourges...).

Aucune région administrative du bassin de la Loire ne saurait qualifier ses habitants de « Ligériens » sans détourner le sens de ce terme pour l'annexer.

De la même façon, les habitants de la région Ile-de-France sont appelés « Franciliens » et non « Français » terme qui désigne l'ensemble des citoyens de notre pays et qui serait donc incorrect d'utiliser pour définir les habitants de cette région administrative.

L'utilisation du terme ligérien est impropre pour qualifier l'ensemble des habitants de la Loire-Atlantique. En Loire-Atlantique, le bassin versant de la Loire est loin de recouvrir la totalité du département. La Presqu'île guérandaise cons-

titue un bassin versant côtier, tout comme l'ouest du Pays de Retz. Au nord de notre département, l'Isac et le Don coulent vers la Vilaine. Les villes de Pornic, Guérande, Blain et Châteaubriant ne sont donc pas ligériennes, à la différence de Nantes et Saint-Nazaire.



LES MOTS ONT UN SENS : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Les mots-clés :

définitions Petit Larousse (2000=

- Bretagne : « Région de l'ouest de la France, formée des départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan, d'Ile-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. Cap. Rennes. (hab. Bretons) ».
- Breton, onne : « adj. et nom. De la Bretagne, qui se rapporte au breton. N. m. langue celtique parlée dans l'ouest de la Bretagne. »
- Pays de la Loire : « région administrative de France; 32 082 km²; 3 059 112 hab; ch.-l. Nantes; 5 départements. (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée). »
- Ligérien, ne : « adj. (du lat. Liger, Loire). De la Loire, de son bassin. »
- Bassin : « (géogr.) région drainée par un fleuve et ses affluents. Le bassin de la Garonne. »



Dans un autre espace géographique, comme les Pyrénées, peut-on croire que les Béarnais ou les Catalans du Roussillon accepteraient d'être uniquement qualifiés de « Pyrénéens » ? Certainement pas, car ils sont fiers de leur identité et attachés à leur territoire. Les Pyrénées sont un carrefour de populations différentes, qui fait penser au Caucase. Le « Pyrénéen » est par conséquent introuvable sur le terrain. Tout comme sont aussi introuvables, le « Garonnien » dans le bassin de la Garonne ou encore le « Ligérien » dans celui de la Loire.

« LIGÉRIEN » : UN MOT DÉTOURNÉ AU SERVICE D'UNE IDÉOLOGIE

Le terme « ligérien », pour qualifier les habitants des « Pays-de-la-Loire » et plus particulièrement ceux du département de Loire-Atlantique (les habitants de la Vendée ont encore le droit d'être qualifiés de « Vendéens », ceux du Maine-et-Loire, d'« Angevins », ceux de la Sarthe, de « Sarthois ») est utilisé, à dessein ou non, de façon abusive.

La quête identitaire de la « Région des Pays-de-la-Loire » est l'aveu même de son inexistence.

Pour créer cette identité régionale, la Région est prête à toutes les manipulations.

Le fonctionnement du moteur de recherche du site internet des « Pays-de-la-Loire » est édifiant avec une allergie évidente pour le mot « Bretagne »:

€refus du nom entier des communes de « Montoir-de-Bretagne », de « Fay-de-Bretagne »...

€refus pour « château des ducs Bretagne » à Nantes (pour le trouver, il faut taper « château » et consulter la liste); €refus pour le « Marais breton » (seul le Marais poitevin a droit de cité)... On retrouve les mêmes difficultés en allant sur le moteur de recherche du site officiel du tourisme « enpaysdelaloire.com ».

Dans les publications du Conseil régional [PDL], le mot « Bretagne » disparaît et des communes du département de Loire-Atlantique voient leur nom amputé. A quand « Montoir-sur-Loire » ? Le terme « Anjou » a encore le droit de cité : jusqu'à quand ?

L'administration régionale veut effacer les identités de ses habitants par une « identité » commune basée sur une imposture. Cette identité commune doit se bâtir grâce à l'utilisation permanente et impropre du terme « ligérien ». Tel « l'Homme nouveau » (débarassé de son

individualité et de ses origines culturelles, sociales, économiques...) imposé par tous les totalitarismes, « Le Ligérien », cet habitant nouveau, est l'horizon indépassable d'une région en quête de légitimité.

Le mot « ligérien », terme « prêt-à-parler » et « prêt-à-écrire » est le meilleur vecteur qui soit pour le « prêt-à-penser » officiel de la Région.

Ce « prêt-à-penser » officiel a pour objet d'empêcher le débat sur les limites administratives de la région, de nier le sentiment d'appartenance des habitants de Loire-Atlantique à la Bretagne et de nier leur identité bretonne.

Après la publication dans le journal du Conseil général de Loire-Atlantique d'un dossier sur la réunification, aucun défenseur des limites régionales actuelles n'a donné son avis sur cette question. Ce silence assourdissant nous éloigne toujours plus des principes fondamentaux de la « démocratie participative ». Démocratie participative pourtant fièrement revendiquée par les dirigeants de la région « des Pays de la Loire ».

Ce « prêt-à-penser » officiel est servi par une politique de communication propagandiste.

C'est ainsi que le Maître rend hommage à l'Élève. François Fillon écrit dans le magazine « des Pays-de-la-Loire » de novembre-décembre 2006 « seule triomphe en fait la politique de communication. Quelques exemples de cette rentrée : la Région change de logo et lance une campagne de communication, pour un coût plafond de 4,3 M sur 3 ans... ».

Utiliser le terme « ligérien » pour qualifier les habitants de la Loire Atlantique ou des « Pays-de-la-Loire » est soit de la manipulation, soit la conséquence de cette manipulation



LA LIGÉRIOSE OU L'HISTOIRE D'UNE MANIPULATION ADMINISTRATIVE QUI A MAL Tourné

Suite à l'apparition de symptômes aigus liés à la ligériorose, une équipe de scientifiques a été dépêchée en pays nantais

et a mené une enquête épidémiologique pour en déterminer l'origine, le foyer, le mode de contamination et l'impact sur la population.

Les symptômes de la ligériorose se manifestent de plusieurs façons sur les patients en observation :

- € Réécriture ligérienne de l'histoire ligérienne,
- € Lacunes ligériennes en géographie ligérienne (la Loire irriguerait 5 départements),
- € Aveuglement ligérien face aux souhaits ligériens des citoyens,
- € Utilisation permanente et répétitive de l'adjectif « ligérien » pour tout ce qui concerne l'axe Luçon-la Ferté Bernard (cuisine ligérienne, habitat ligérien, société civile ligérienne, identité ligérienne, médecine ligérienne...),
- € Tentative ligérienne de légitimation ligérienne de l'institution ligérienne,
- € Commandes ligériennes de statues ligériennes d'un ancien ministre ligérien...

D'après notre diagnostic, l'origine de la ligériorose remonterait à une manipulation administrative qui a mal tourné au cours de la seconde moitié du siècle dernier. Cette manipulation a été opérée par des personnes elles-mêmes victimes d'une révisionnisme aiguë et a engendré une Organisation administrative Gravement Manipulée, dénommée depuis « Pays-de-la-Loire ».

Le foyer de cette épidémie a été localisé dans un laboratoire appelé « Hôtel de Région », mais notre équipe a préféré ne pas aller plus loin dans des recherches *in situ* sans équipements spécifiques et sans l'antidote ou le vaccin adéquat.

La contamination se fait à petite dose, à travers une campagne permanente de communication institutionnelle, de regroupements dans des unions régionales des fédérations sportives, politiques, syndicales, associatives, d'informations dont la diffusion est calquée sur les limites de cette Organisation administrative Gravement Manipulée.

Cependant la population produit ses propres anticorps. D'après notre enquête épidémiologique, plus des 2/3 des habitants de Loire Atlantique veulent échapper à la « ligériorose » et demandent donc le rattachement de leur département à la Bretagne. Par ailleurs aucun citoyen rencontré lors de notre enquête ne s'est présenté comme étant « ligérien », il semblerait que les seules personnes qui aient

déclenché le stade ultime de la « ligériorose » soient celles enfermées dans le laboratoire.

Nos recherches actuelles nous donnent beaucoup d'espoir quant à la mise au point d'un vaccin. Il serait produit à base de « démocratie directe concentrée » et prescrit sous forme d'un « référendum citoyen ».

En attendant la mise en service de ce vaccin, nous avons analysé les anticorps produits par la population. Après analyse, on peut envisager de créer rapidement un traitement efficace à base de connaissance de l'histoire, de la réalité humaine et économique, de culture et de citoyenneté. Ce traitement pourra être délivré sous la forme d'un CD Rom offert aux premières victimes identifiées.



ACTIONS DE DÉTECTION ET DE PRÉVENTION DE LA LIGÉRIOSE DÉJÀ MENÉES

Suite à des articles de presse qualifiant les habitants de certaines communes de Loire-Atlantique de « Ligériens », des bulletins d'alerte ont été distribués à la population et des périmètres de sécurité ont été mis en place par nos équipes scientifiques (cf Carte des foyers présumés du virus L.I.G.-Rien). Après enquête épidémiologique, ces périmètres ont été levés.

La population du département a développé ses propres anticorps et personne ne se déclare spontanément comme étant « ligérien ». Seuls certains milieux sont gravement touchés par le virus L.I.G.-Rien, ils sont actuellement localisés dans l'Île de Nantes.





BRAVO OUEST-FRANCE

Suite à la réunion publique organisée par BR le 10 février, *Ouest-France* ouvrait le débat de la réunification et la recomposition de la France de l'Ouest grâce à son site «maville.com». Ainsi les internautes des départements de la région «des Pays de la Loire» ont-ils pu donner leur avis et exprimer, dans leur majorité, la volonté d'en finir avec cette région artificielle et d'intégrer, soit une région voisine (la Bretagne, la Région Centre, ou le Poitou-Charentes), soit d'en former une nouvelle (Région Maine-Anjou).

Ce débat était accompagné d'un sondage sur la réunification de la Bretagne d'une part, et sur la réunification de la Normandie, d'autre part.

Sur 6 000 réponses, plus des 2/3 étaient favorables à la réunification.

(Pour info : les sondages de «Maville» dépassent très rarement les 1 000 réponses.)

HARO OUEST-FRANCE

Si le débat ci-dessus est encore accessible sur Maville.com, les résultats du sondage ont disparu.

Et jamais *Ouest-France* n'a fait echo, dans sa formule papier, ni des débats ni des résultats du sondage.

La réunification de la Bretagne : une vérité qui dérange ?

BRAVO COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME

Campagne de promotion à 5 départements bretons : affiches, encarts de presse...

BRAVO RÉGION B4 ET CG 44

Le Conseil régional de Bretagne prépare l'organisation d'une grande semaine à Paris sur le thème **la Bretagne à Paris du 17 au 23 septembre** : économie, culture, tourisme, identité et image de marque. Les cinq départements seront concernés. Le clou de l'opération sera un défilé de nombreux *bagadoù* sur les Champs Elysées le dimanche 23 septembre. La Région B4 comme le CG44 misent beaucoup sur les symboliques de cette opération, sur son impact tant auprès des médias nationaux qu'internationaux et sur ses retours (en boomerang) sur les cinq départements de la Bretagne. Avec un budget considérable, autour de 1,3 million d'euros.



Détail de la façade de la tour du Fer-à-Cheval



Vues de la plaque posée en extérieur et sur la voie publique, à gauche et avant l'entrée principale.



Plaque en extérieur, dans l'enceinte, sur la rampe menant à la poterne de la Loire.

La carte, sans date précise, souligne bien l'importance du Duché par rapport au royaume de France. il s'agit de l'unique évocation du contexte géographique présenté dans le circuit d'accès libre, environ 500 m de ramparts et courtines.

COMMUNIQUE DE L'EQUIPE «GWENN»

Souvenez vous, en février dernier, nous rendions publique la censure de l'émission « Gwenn » (actualité culturelle bretonne) diffusée depuis septembre 2006 sur Radio-Fidélité.

Il nous était reproché un ton trop militant, une trop grande place accordée à la langue bretonne ainsi qu'une trop grande incompétence journalistique pour diffuser des informations — ou encore d'inviter des personnalités en rapport avec l'actualité !

Nous ne nous sommes pas découragés. Nous remercions toutes les personnes et associations qui nous ont soutenus.

Résultat : grâce, en particulier à Breta-

gne Réunie et à d'autres personnalités du monde politico-culturel breton, l'émission renaîtra à la rentrée 2007 ! Une collaboration devrait s'établir dans les prochains jours entre Bretagne Réunie, Alternantes-FM et nous-mêmes.

Conclusion, l'émission gardera le même ton, elle se définit ainsi : « Gwenn est une émission d'actualité culturelle bretonne. Elle est axée sur l'information bretonne et la découverte de la culture dans les domaines musical, historique et traditionnel de la région à 5 départements. **Gwenn est faite par et pour la jeunesse, dynamique, humoristique (satirique) et moderne.** »

à très bientôt sur les ondes !

L'équipe Gwenn

Rejoignez le groupe de jeunes affilié à Bretagne Réunie !

Un groupe de jeunes va bientôt voir le jour, composé aussi bien des adhérents de l'Association que de sympathisants de la réunification venus d'autres horizons. Aucune adhésion formelle obligatoire ! Ce groupe a pour vocation de re-dynamiser la question de la réunification au sein des jeunes de Loire-Atlantique, par le biais de diverses actions : organisation de *festoù-noz*, participation aux festivals, lien avec les associations culturelles...

Et surtout, grâce à une participation active à la communication externe de l'association (*Courrier de l'Unité*, communiqués, conférences de presse ...) et si possible, une participation à l'émission « Gwenn » sur Alternantes-FM.

Ce projet de grande envergure a besoin de toutes vos énergies ! Pour tous ceux et celles qui ont moins de 35 ans, et qui ont envie de bouger pour une Bretagne à Cinq, contactez Julian par courriel : julbzh44@aol.com, mobile : 06.75.43.16.39. Par avance, merci !